

Levée de boucliers contre une antenne

ORBE ■ Une centaine de personnes résidant à proximité d'un projet d'implantation d'une installation de télécommunication se sont opposées à la demande.

Plus d'une centaine de personnes se sont opposées à la construction d'une nouvelle station de base de téléphonie mobile dans leur quartier, à Orbe. Le projet qui suscite tant de réactions, et dont la mise à l'enquête est terminée, est prévu sur le toit d'un immeuble locatif, au chemin de Magnenette 29, au coeur d'une zone résidentielle.

«Le Tribunal fédéral avait décidé que les communes doivent limiter l'implantation d'antennes dans les zones d'habitation, relève Jean-Daniel Besson, qui se fait le porte-parole des signataires de l'opposition en nom collectif et qui habite à une vingtaine de mètres du projet d'émetteur. Il faudrait appliquer le principe de précaution, surtout qu'il y a déjà deux antennes à proximité et que la nouvelle serait à moins de 200 mètres du collège de Montchoisi.»

Si le débat sur la question de la dangerosité des ondes électroma-

gnétique fait rage depuis des années, Jean-Daniel Besson relève que de nombreuses études ont démontré que l'exposition répétée à de tels champs a des effets néfastes pour la santé. «S'il y a des travaux sur un toit équipé d'une antenne, cette dernière doit être coupée lorsque les techniciens se trouvent à proximité, affirme celui qui a travaillé pour un opérateur téléphonique. Là les habitants y seront exposés 24 heures sur 24 et la valeur des rayonnements, selon des calculs théoriques, sont à la limite de l'admissible. Il y a de quoi se poser des questions.»

Pour son voisin, Léon Warnier, il n'y a pas de doute à avoir, les rayonnements ont des conséquences sur la santé. «Je suis électrosensible depuis 2015», indique celui qui se protège des ondes en portant des vêtements en fils d'argent et qui souffre de différents symptômes causés et aggravés par les ondes électromagnétiques. Ce dernier a déposé une



Jean-Daniel Besson habite à vingt mètres du projet d'antenne. Michel Duperré

deuxième opposition, en son nom, tout comme un autre voisin qui souffre de problèmes neurologiques et pour qui la nouvelle antenne serait «un danger de mort».

Les opposants ne veulent pas d'une antenne à proximité de leur habitation et demandent à leurs autorités de planifier l'implantation de telles structures dans leur plan communal. Ne voulant pas simplement dire «non», Jean-Daniel Besson a fait une proposition

à la Commune d'Orbe dans l'opposition qu'il a préparée. «Il serait possible d'implanter l'antenne dans la plaine, à proximité du nouveau rond-point près de Bochuz. C'est une solution pour l'opérateur et les habitants, ainsi que les élèves et les enseignants du collège de Montchoisi ne seraient pas autant exposés aux nuisances électromagnétiques», conclut l'Urbigène.

MURIEL AUBERT ■

GRANDSON ■ L'Établissement scolaire organise des portes ouvertes

Découvrir les nouvelles classes de Borné Nau

L'Établissement scolaire de Grandson organisera une journée portes ouvertes au collège de Borné Nau, vendredi, dès 15h30.

Cette journée permettra de visiter les classes de ce nouveau bâtiment. Et, alors que la fin des cours sonnera à 16h10, des ateliers, des expositions et divers stands animeront les salles entre 16h30 et 18h. Le plan et le programme seront affichés sur les portes lors de la manifestation.

A 17h30 il sera possible de découvrir la danse folk puis, à 18h, le Petit Choeur des écoles de Grandson présentera son savoir-faire. La partie officielle est prévue à 18h30, avec un mot de bienvenue du directeur, suivi



Les élèves et les enseignants présenteront leur nouveau bâtiment. DR

d'un apéritif. A 19h, le groupe Grand Balthazar proposera un concert. La manifestation animera le nouveau collège jusqu'à 20h.

RÉD. ■

En bref

YVERDON-LES-BAINS Nonagénaires du mois

Trois nonagénaires seront célébrés durant ce mois d'octobre.

Jean Michel, né le 2 octobre 1926, était le premier Yverdonnois à célébrer ses nonante ans, dimanche dernier.

Il sera suivi par Yvette Stoll, née le 11 octobre, puis par Simone Andrijasevic, née le 18 octobre. (Com.)

YVERDON-LES-BAINS Une première bougie de soufflée

Pro Réflexo a fêté son premier anniversaire. Le 24 septembre 2015, l'association des professionnels de santé pratiquant la réflexothérapie a, en effet, été constituée à Yverdon-les-Bains. (Com.)